

→ APPELS D'OFFRES

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

RÉGION GUADELOUPE

M. Président du Conseil Régional - Le Président
Av. Paul Lacavé - 97100 Basse-Terre
Tél : 05 90 80 40 40
SIRET 23971001500029



Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

OBJET	Délégation de service public pour l'exploitation des lignes de transport routier de voyageurs du réseau régional.		
Référence	2025DSP0403	Estimé € HT	CPV
Type de marché	Services		
Mode	Avis de concession		
Code NUTS	FRY10		
Lieu principal de prestation	Av. Paul Lacavé 97100 Basse-Terre		
Description	Il s'agit des contrats d'exploitation du service public de transport non urbain de la Région Guadeloupe. Le réseau à mettre en œuvre compte 10 lignes réparties en 4 lots.		
Code CPV principal	60112000 - Services de transport routier public La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non		
Forme	Division en lots : Oui Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots		
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 60 000 000,00 €		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Grande-Terre Description : Lignes : - L101 : Le Moule – Morne-à-l'Eau – Les Abymes - Pointe à Pitre - L111 : Saint François – Le Moule – Morne-à-l'Eau – Les Abymes - Pointe à Pitre - L102 : Anse Bertrand – Port Louis – Petit-Canal – Morne-à-l'Eau - Les Abymes - Pointe à Pitre - L112 : Anse Bertrand – Morne-à-l'Eau – Les Abymes - Pointe à Pitre (via Les Mangles / RN8) Durée du marché : 96 mois Durée à compter du 01/11/26 Fonds Communautaires : Non		60112000
N° 2	Nord Basse-Terre Description : Lignes : - L103 : Deshaies – Sainte Rose – Lamentin Bourg - Pointe à Pitre - L104 : Sainte-Rose – Lamentin Bourg - Pointe-à-Pitre Durée du marché : 96 mois Durée à compter du 01/11/26 Fonds Communautaires : Non		60112000
N° 3	Côte sous le vent Description : Lignes : - L105 : Basse Terre – Pointe à Pitre via la RN1 - L106 : Capesterre Belle Eau Bourg – Goyave Bourg – Petit Bourg Bourg – Pointe-à-Pitre Durée du marché : 96 mois Durée à compter du 01/11/26 Fonds Communautaires : Non		60112000
N° 4	Sud Basse-Terre Description : Lignes : - L105 : Basse Terre – Pointe à Pitre via la RN1 - L106 : Capesterre Belle Eau Bourg – Goyave Bourg – Petit Bourg Bourg – Pointe-à-Pitre Durée du marché : 96 mois Durée à compter du 01/11/26 Fonds Communautaires : Non		60112000

DÉLÉGATION

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Critères d'attribution La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Offres	Remise des offres le 13/03/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard, soit le 13/03/26 à 17h00 heure de Paris au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.
Dépôt	● Déposer un Pli dématérialisé

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 Option : Pour le lot 1 : une option relative à la mise en place d'un système billettique par le délégataire sur l'ensemble du réseau. Cette option distingue précisément les coûts de mise en place d'un système billettique par le délégataire et les conséquences de la mise en place d'une billettique sur les recettes.
 Pour les autres lots : la facilitation et la prise en compte de la mise en place d'un système billettique par le délégataire du lot 1 ou par la Région, dans les conditions prévues au projet de contrat et ses annexes.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Région Guadeloupe

Av. Paul Lacavé - 97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 80 40 40

[**aachat@regionguadeloupe.fr**](mailto:aachat@regionguadeloupe.fr)

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe

34 chemin des Bougainvilliers

Cité Guillard - 97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70

[**greffe.ta-basse-terre@juradm.fr**](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

[**https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr**](https://guadeloupe.tribunal-administratif.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe

34 chemin des Bougainvilliers

Cité Guillard - 97100 Basse-Terre

Tél : 05 90 38 49 00 - Fax : 05 90 81 96 70

[**greffe.ta-basse-terre@juradm.fr**](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

Envoi le à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed. Guadeloupe